



Séance spéciale du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue au Cabinet du maire, 25, rue Laurier, Gatineau, le lundi 17 décembre 2012 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, président, monsieur le conseiller Luc Montreuil, vice-président et madame la conseillère Denise Laferrière formant quorum du comité.

Sont également présents, messieurs Robert F. Weemaes, directeur général, André Lambert, directeur général adjoint, M^e Suzanne Ouellet, greffier et M^e Andrée Loyer, greffier adjoint.

Sont absents, messieurs les conseillers Alain Riel et Denis Tassé.

CE-2012-1826 **SOUSSION 2012 SP 002 - RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD MALONEY EST, PHASE II – SERVICE DES INFRASTRUCTURES**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Construction Edelweiss inc., 960, chemin Edelweiss, Wakefield, Québec, J0X 3G0, pour effectuer les travaux de réaménagement du boulevard Maloney Est, phase II, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 1 919 490,44 \$, incluant les taxes, cette dernière ayant déposé la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30703-004-24349	11 492,23 \$	Réaménagement - Boulevard Maloney Est, phase 2 - Plantations
06-30703-007-24350	257 029,24 \$	Réaménagement - Boulevard Maloney Est, phase 2 - Gestion des sols et eaux contaminés
06-30703-006-24351	99 999,99 \$	Réaménagement - Boulevard Maloney Est, phase 2 - Gestion de la circulation et signalisation
06-30703-005-24352	202 732,41 \$	Réaménagement - Boulevard Maloney Est, phase 2 - Éclairage
06-30703-003-24353	68 334,23 \$	Réaménagement - Boulevard Maloney Est, phase 2 - Piste cyclable
06-30703-002-24354	264 999,99 \$	Réaménagement - Boulevard Maloney Est, phase 2 - Drainage
06-30703-001-24355	931 428,10 \$	Réaménagement - Boulevard Maloney Est, phase 2 - Réfection de chaussée
04-13493	83 474,25 \$	TPS à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 décembre 2012.

Adoptée

CE-2012-1827 **DÉROGATION AU RÈGLEMENT DE NUISANCES POUR LA PRODUCTION DE NEIGE ENTRE 23 H ET 7 H DANS LE CADRE DU BAL DE NEIGE - 2 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2013**

CONSIDÉRANT QUE l'activité se tiendra au maximum du 2 janvier au 18 février 2013 dans le cadre de la 35^e édition de Bal de Neige;

CONSIDÉRANT QUE l'activité se tient au parc Jacques-Cartier du côté de la rivière des Outaouais;

CONSIDÉRANT QUE l'impact sonore devrait être de faible intensité pour la population locale :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des arts, de la culture et des lettres, Division des fêtes et des festivals de la Ville de Gatineau, à faire produire de la neige artificielle entre 23 h et 7 h du 2 janvier au 18 février 2013.

Adoptée

CE-2012-1828 **FIN D'EMPLOI - EMPLOYÉ 112270**

CONSIDÉRANT QUE le service concerné a procédé à l'embauche de l'employé 112270 le 25 septembre 2012;

CONSIDÉRANT QUE l'employé 112270 est assujetti à une période de probation de 250 heures travaillées et d'un minimum de trois mois;

CONSIDÉRANT QUE le Service concerné se déclare insatisfait de la prestation de l'employé 112270 durant sa période de probation;

CONSIDÉRANT QUE la période de probation se terminera le 24 décembre 2012 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine la fin d'emploi de l'employé 112270.

Adoptée

MARC BUREAU
Maire et président
Comité exécutif

M^c SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif